

Retombées économiques et fiscales du Made in France



**Etude commanditée par
UITH Nord
Réalisée par KPMG**

Novembre 2025



Sommaire

01	Contexte et objectifs de l'étude	02
02	Méthodologie	04
03	Résultats	07
04	Perspectives	10

Contexte et objectifs de l'étude (1/2)

L'Union des Industries Textiles et Habillement (UiTH) souhaite à travers cette étude révéler **les retombées économiques locales** d'un produit de la filière **fabriqué en France**. C'est la notion de *Made in France* que nous développons dans le cadre de cette étude, c'est-à-dire lorsque l'activité de production et la valeur ajoutée sont réalisées en France. L'enjeu est de visualiser de manière factuelle **les bénéfices** d'un tel scénario de production. Il s'agit aussi de **mettre en lumière les retombées locales** des entreprises du textile produisant en France – souvent invisibles – en matière de fiscalité et d'activité économique induite par exemple en termes de retombées de consommation.

Une étude pilote pour mettre en lumière les retombées économiques locales de la filière

Ce travail vise à constituer une **base méthodologique**, permettant à la filière d'utiliser ces résultats comme un point de repère pour estimer les retombées économiques locales d'une activité de production dont la valeur ajoutée est réalisée en France à des proportions variables. Elle pourra ainsi mieux connaître les impacts économiques générés par cette activité, qui peut être **stimulée par une commande, privée ou publique**. L'étude permet finalement d'estimer un coefficient multiplicateur qui permet de mieux comprendre et **d'estimer les retombées économiques rapportées au chiffre d'affaires d'une entreprise selon son intégration – variable – dans l'économie nationale**. Ces éléments seront précisés et détaillés ultérieurement. Il est à **noter que le raisonnement méthodologique est fondé sur le chiffre d'affaires et non la valeur ajoutée**, afin de permettre d'établir une analyse comparative entre différents profils d'entreprises et mettre en exergue leurs différences respectives en matière de retombées économiques et fiscales.

Un contexte économique marqué par des fragilités structurelles

Selon le rapport de branche de la DARES en 2024, la filière du textile - *hors habillement* et définie par la convention collective IDCC-00018- **compte environ 2400 entreprises, 58 550 emplois**, pour un chiffre d'affaires global de **16,3 Mds €** en 2023. Toutefois, le **déficit commercial persiste**, avec **21,7 Mds € d'importations** contre **13,2 Mds € d'exportations** (source : Douanes / UiT, chiffres clés 2024)

Une stagnation post-COVID après un rebond passager

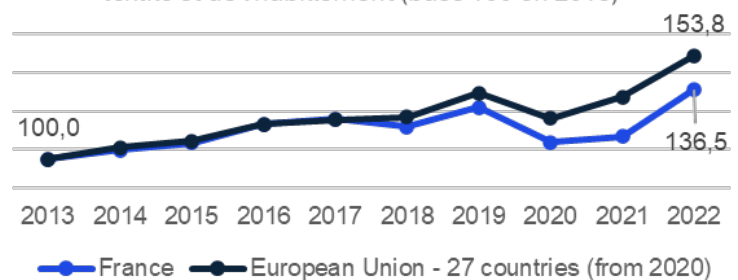
La filière textile et habillement a connu une **croissance marquée en 2021-2022**, consécutive au rebond post-COVID et généralement stimulé entre autres par la commande publique (ex : masques, tissu hospitalier). Par rapport à 2022, le chiffre d'affaires a augmenté de +1,5% en 2023, ce qui témoigne d'un secteur résilient, bien qu'affecté par les défis.

Une part croissante de la valeur ajoutée générée à l'étranger

La **valeur ajoutée de la filière du textile et de l'habillement réalisée à l'étranger sur la demande intérieure finale** a fortement augmenté à l'échelle européenne post-COVID. La France suit cette dynamique

mais à un **rythme moins soutenu**, un constat qui reflète notamment le phénomène de délocalisation de la production qui est à l'œuvre et renforce l'importance de l'enjeu du Made in France.

Evolution de la valeur ajoutée réalisée à l'étranger dans la demande intérieure finale de la filière du textile et de l'habillement (base 100 en 2013)

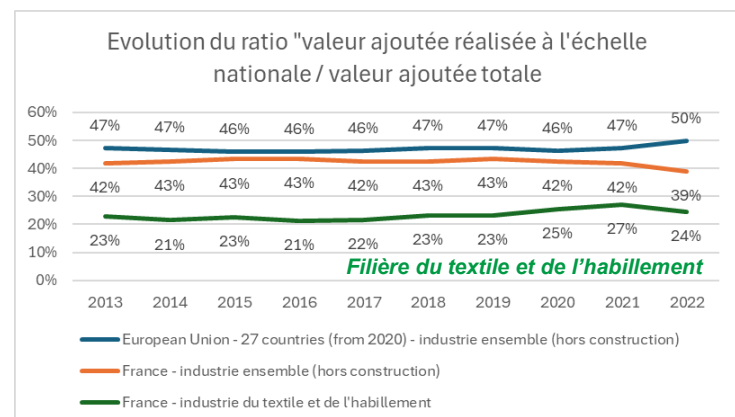


Champ : fabrication de textiles et habillement (sous-section DB) et de cuir et chaussures (sous-section DC)

Source : Eurostat, FIGARO application

Un ratio valeur ajoutée en France / valeur ajoutée totale stable mais en baisse malgré un léger rebond pendant la crise sanitaire

En 2022, la part de la **valeur ajoutée textile réalisée en France** ne représente que **24%** de la VA totale de la filière, contre **39%** pour l'ensemble de l'industrie et **50%** en **moyenne dans l'UE**. Par ailleurs, un léger rebond des indicateurs en France a été observé pendant la crise sanitaire **mais l'évolution de la courbe de la filière, à l'image de l'industrie dans son ensemble, a ensuite baissé** alors qu'à l'échelle de l'Union Européenne, **l'industrie dans son ensemble voit ce ratio augmenter**.



Source : Eurostat, FIGARO application

Pour plus d'informations : christelle.perz@uith.fr

Contexte et objectifs de l'étude (2/2)

Une commande publique peu mobilisée en faveur de la filière du textile et de l'habillement

Selon des données disponibles récentes, dans la commande publique industrielle, le textile et l'habillement restent **marginalisés**, ne représentant que **8% de la valeur des achats** en S1 2024 (contre 9% en S1 2023). Le **segment textile-habillement** est le **plus faiblement représenté** et enregistre une **baisse de -50% des marchés passés** entre les deux semestres. Il s'agit d'une donnée publiée par Achat Public dans le document « *Les chiffres clés de la commande publique* ».

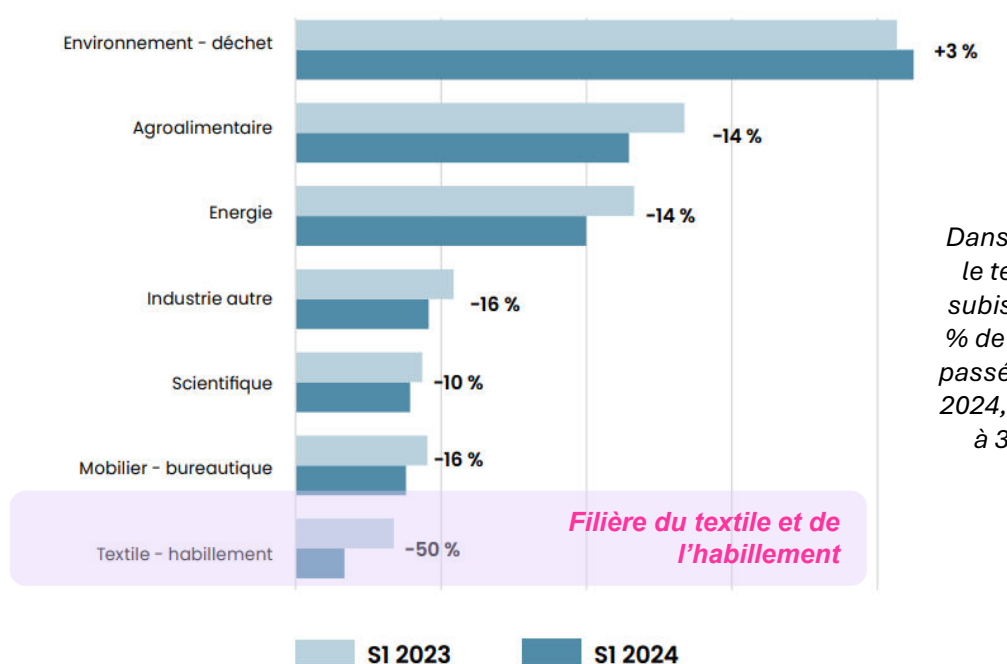
Afin d'obtenir une analyse plus historique, le traitement des **Données Essentielles de la Commande Publique (DECP)**, sur la période 2019 – 2023 en exploitant les données disponibles, révèle :

- une concentration des marchés publics autour de certains segments : **articles d'habillement (660 marchés, montant moyen: 220k€), textiles confectionnés et nettoyage textile (66 marchés, montant moyen: 1,5m€).**
- En revanche, **les segments plus industriels** (fibres, machines, textile technique) restent **très peu sollicités**, avec des **montants moyens faibles**.

Il est à noter que les données existantes dans la DECP et plus largement toutes sources confondues ne permettent pas de tracer avec exactitude la **part des marchés dont la production est réalisée en France versus à l'étranger** (en raison d'un défaut de renseignement des sous-traitants et cotraitants), ce qui permettrait également d'appréhender **l'ampleur de l'évaporation de l'activité réalisée à l'étranger** dans le cadre des marchés publics.

La faible importance des marchés publics se traduit par un constat établi lors des entretiens réalisés dans le cadre de la présente : les entreprises interrogées **expriment une dépendance limitée aux achats publics**.

Plusieurs d'entre elles soulignent que l'élan de la commande publique observé pendant la crise sanitaire – via les marchés de masques notamment – ne s'est pas inscrit dans la durée. Des acteurs interrogés appellent à une meilleure prise en compte de l'ancrage territorial dans les marchés publics. **L'idée d'une clause de préférence pour le Made in France** a ainsi été évoquée, afin de soutenir les acteurs locaux, en particulier ceux engagés dans des démarches sociales ou environnementales fortes.



Dans le segment industriel, le textile et l'habillement subissent une baisse de 50 % de la valeur des marchés passés au premier semestre 2024, soit une perte estimée à 335 millions d'euros.

Figure : répartition des marchés publics, en valeur, passés par les secteurs de l'industrie au 1^{er} semestre 2023 et au 1^{er} semestre 2024

Source : Les chiffres clés de la commande publique, Achat Public

Pour plus d'informations : christelle.perz@uith.fr

Méthodologie (1/3)

L'étude vise à produire un coefficient multiplicateur (ou de redistribution économique) qui se présente ainsi : 100€ de chiffre d'affaires génèrent x€ de retombées économiques en France pour un profil importateur, x€ pour un profil semi-intégré et x€ pour une production ancrée et intégrée. Une décomposition des retombées économiques (fiscales et économiques) par typologies d'impact (salaires, TVA, consommation, sous-traitance etc..) a été effectuée.

Quatre profils d'entreprises ont été étudiés qui sont résumés par le tableau ci-dessous :

4 profils étudiés		
Profil	Description	Logique productive
Production ancrée et intégrée	- Taux de valeur ajoutée/chiffre d'affaires (VA/CA) : intermédiaire (~30-40%) - Part d'achats France : élevée (~60-70%)	Forte intensité de main-d'œuvre française et recours à la sous-traitance de proximité
Modèle semi-intégré (scénario moyen observé à l'échelle de la filière)	- Taux de VA/CA : intermédiaire (~30-40%) - Part d'achats France : moyenne (~40-50%)	Combinaison de savoir-faire interne et de recours à la sous-traitance étrangère
Profil importateur	- Taux de VA/CA : intermédiaire (~25%) - Part d'achats France : faible (~10%)	Forte sous-traitance à l'étranger et peu d'emplois directs
Profil basé entièrement à l'étranger	Part d'achats et d'emploi France : 0%	Aucune valeur ajoutée créée localement, ni emploi ni fiscalité générée en France

Ces profils ont été identifiés au cours de l'exploitation et de l'analyse des données. Le choix de ces typologies permet également de créer des catégories auxquelles les entreprises peuvent s'identifier selon leurs situations spécifiques et économiques. Enfin, ce mode de représentation des résultats (par profil / catégorie) permet également de mettre en exergue un éventail d'estimations des retombées économiques au lieu de privilégier une présentation d'un chiffre unique car les auteurs ont souhaité mettre en exergue la variété des maillons / segments de la filière qui a pu être capturée à partir des données entrantes analysées.

Une méthodologie fondée sur une analyse multi-source

L'étude repose sur une approche à la fois **quantitative et qualitative**, mêlant :

- **L'analyse d'une base de données DIANE¹** sur un échantillon de 58 entreprises adhérentes à l'UITH, représentatives des différents maillons de la chaîne de valeur textile
- **Le recueil de données comptables** (CA, VA, masse salariale, impôts...) via l'obtention de la balance générale auprès de **4 entreprises adhérentes à l'UITH**. Cette donnée confidentielle et sensible a nécessité de nombreuses sollicitations, permettant d'avoir **des points de repère complémentaires sur des postes comptables** ;
- La complétude **d'une matrice analytique** avec les entreprises par **8 entreprises, permettant de compléter des données sans transmission de la balance générale de la part des entreprises**
- **Des entretiens ciblés** avec **8 entreprises pour comprendre leur position dans la chaîne de valeur** et qualifier les postes comptables relevant des retombées économiques.
- **L'analyse enfin de données complémentaires** (ex : Eurostat, INSEE, étude filière, DECP, etc) permettant de contextualiser le raisonnement

¹DIANE est une base de données financière d'entreprises françaises éditée par Moody's Analytics. Elle regroupe les bilans, comptes de résultats et ratios financiers de plusieurs millions d'entreprises. Dans le cadre de cette étude, elle a permis d'agréger des données comptables sur un échantillon de 58 entreprises, adhérentes à l'UITH et représentatives de la filière textile, afin d'objectiver les impacts économiques générés par le Made in France.

Méthodologie (2/3)

Un modèle structuré autour d'une formule d'impact global

Le modèle est structuré autour de **deux modalités de calculs** :

- La première porte sur l'estimation des retombées totales, c'est-à-dire économiques et fiscales.

Retombées totales en France =

- **Salaires versés en France +**
- **Consommation indirecte** (effet multiplicateur)+
- **Sous-traitance en France** (de production, charges et services externes)
- **Retombées fiscales en France** (Cotisations sociales et patronales, impôt sur le revenu, taxes et assimilés)
(cf tableau détaillé en page suivante)

Les résultats présentés n'intègrent donc pas des critères tels que les **externalités environnementales**; les **bénéfices sociaux** liés à l'emploi local ou les **effets d'échelle** de la relocalisation (productivité, baisse des coûts unitaires), qui peuvent être des perspectives théoriques à approfondir à terme. **Ils n'intègrent pas non plus les retombées en matière de droits de douane et taxes à l'importation.**

Enfin, ces composantes sont détaillées par le tableau de la slide suivante et permettent de partager avec transparence les étapes du raisonnement ayant permis d'établir le calcul.

Ensuite, la **seconde et dernière modalité de calcul porte sur l'intégration d'un effet de redistribution économique** qui est rapporté à 100 € de chiffre d'affaires.

$$\frac{\text{Total retombées économiques et fiscales en France}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 100$$

Ce raisonnement a permis d'aboutir à un tableau synthétisant la répartition des retombées économiques et fiscales par profil d'entreprise et par poste, qui est présenté ci-dessous. Enfin, les proportions des postes localisés en France par profil sont également présentées, et issus des données recueillies au cours de l'étude.

Emploi et ruissellement du chiffre d'affaires (comptes associés au sein du PCG)	Profils analysés sur les retombées totales en France (hors profil entièrement étranger) – répartition de celles-ci en % par poste		
	Profil importateur	Modèle semi-intégré	Production ancrée et intégrée
Achats et approvisionnements (601, 602)	48%	42%	34%
Charges externes (606, 607, 608, 609, 612, 613, 614, 615, 616, 618, 62)	21%	14%	23%
Sous-traitance (604, 605, 611)	6%	8%	10%
Salaire bruts (6411) (dont cotisations sociales et IR)	7%	15%	22%
Cotisations patronales (645)	2%	6%	7%
Impôts et taxes (63)	2%	2%	2%
EBE (résiduel)	15%	13%	2%

Consommation des salariés et effet multiplicateur (OFCE, Le Garrec et Touzé 2021 ~1,5)	Retombées en consommation (80% du salaire) x coefficient multiplicateur (1.5) – hypothèse commune
TVA sur la consommation indirecte (Cour des Comptes, 2021 : 9,7% impact des taux réduits)	Taux de 9,7 – hypothèse commune

Proportion réalisée en France	Profils analysés sur les retombées totales en France (hors profil entièrement étranger) – répartition des % par poste selon la part réalisée en France		
	Profil importateur	Modèle semi-intégré	Production ancrée et intégrée
% achats réalisés en France	10%	20%	40%
% charges externes réalisées en France	10%	75%	90%
% sous-traitance réalisée en France	10%	65%	90%
% salaires payés en France	100%	100%	100%
% cotisations et taxes en France	100%	100%	100%

Méthodologie (3/3)

Décomposition des retombées économiques et fiscales

Le tableau ci-dessous précise les différents postes contribuant aux retombées économiques et fiscales générées par un chiffre d'affaires réalisé en France. Pour chaque poste sont détaillés son rôle dans le raisonnement et les éléments mesurés.

Tableau des retombées totales réalisées en France				
Poste de retombées		Intérêt principal	Composantes mesurées / postes comptables associés	Hypothèse structurantes ou sources de données
Retombées économiques	Salaires	Évaluer l'impact lié aux salaires générés spécifiquement	Masse salariale brute (salaires et appointements)	Données issues des bilans comptables des entreprises et de la base de données DIANE 80% du revenu disponible des ménages est consommé (INSEE 2024, comptes nationaux – base 2020). Remarque : La consommation des salariés est considérée ici, et n'est intégrée à aucun autre poste de retombées, ce qui évite les doublons dans le calcul
	Consommation indirecte (effet multiplicateur)	Mesurer l'effet de réinjection des revenus dans l'économie locale via la demande des ménages	Consommation indirecte	Multiplicateur ~ 1,5 (OFCE, Le Garrec et Touzé 2021)
	Sous-traitance	Apprécier les retombées locales via les retombées liées à la sous-traitance	Sous-traitance de production en France : études et prestations de services, matériels externes, équipements, travaux voire l'achat de matières premières françaises dans certains cas Charges et services externes : crédit-bail, locations, charges locatives, entretien et réparations, divers et autres services extérieurs	Achats et approvisionnements : % FR variant entre 10% et 40% selon les scénarios (moyenne filière textile et habillement : 20%) Charges et services externes : % FR variant entre 10 et 90% (moyenne filière textile et habillement : 75%) Sous-traitance de production : % FR variant entre 10 et 90% (moyenne filière textile et habillement : 65%) (Source : Bilans comptables des entreprises, entretiens menés avec les entreprises)
Retombées fiscales		Recenser les recettes fiscales générées par la production localisée	Impôts et taxes assimilés : taxes sur rémunérations (ex : taxe d'apprentissage, versement transport), taxe foncière, CVAE, CFE, autres charges fiscales...	Données issues des bilans comptables des entreprises et la base de données DIANE
			Cotisations sociales et cotisations patronales	Cotisations sociales employés : 20% à 23% du salaire brut (source : Calcul de charges sociales : pourcentages à connaître – Legalplace.fr) Cotisations patronales : 30% du salaire brut (source : compte de résultat des entreprises interrogées)
			Impôt sur le revenu	Estimé entre 6 et 7% du revenu net imposable (revenu net imposable moyen de la filière: 24 833€) source : service-public, barème de l'impôt sur le revenu
			TVA indirecte récoltée (via la consommation)	Taux effectif moyen de la TVA sur la consommation =9,7% (impact des taux réduits) (Cour des Comptes 2021)

Résultats (1/3)

Des retombées économiques rapportées au chiffre d'affaires qui varient selon les profils analysés

Ainsi, à l'aide du raisonnement établi, une quantification des retombées économiques et fiscales en France et rapportées au chiffre d'affaires ont pu être effectuées. Ces éléments ont été croisés au profil donc de l'entreprise analysé.

A noter également que l'étude n'a pas retenu une approche centrée sur un produit-type, mais privilégie une modélisation à partir d'un raisonnement simple auquel toute entreprise peut s'identifier : **pour 100€ de chiffre d'affaires, quelles sont les retombées économiques et fiscales locales ?** Chaque entreprise, selon son profil de rattachement (production ancrée et intégrée, semi-intégrée, profil importateur) et la description associée à ce profil (cf colonne « Description » du tableau ci-dessous), peut s'auto-positionner sur les résultats.

Le tableau ci-dessous récapitule différents indicateurs pouvant être utilisés pour appréhender la répartition des retombées économiques et fiscales selon les profils analysés. Ils ont été rapportés à une base de référence représentative d'un fournisseur basé à l'étranger. Ces éléments permettent notamment de comprendre la part que représentent les retombées économiques dans le CA total, celles d'ordre fiscal, celles relevant de la consommation indirecte enfin. En complément de résultats médians estimés en valeurs absolues (en euros) obtenus par profil, les retombées totales ont donc été agrégées pour être rapportées au chiffre d'affaires et comparées à la base 100 du scénario de référence du fournisseur basé à l'étranger.

Le constat clé est le suivant : plus la production est localisée, plus les retombées économiques augmentent

- Le profil **“production ancrée et intégrée”** génère 84 % de retombées totales sur le chiffre d'affaires total, dont 62 % de retombées économiques directes, 15 % fiscales et 7% en consommation indirecte ;
- Le **modèle semi-intégré** affiche un niveau intermédiaire, avec **65 % de retombées totales sur le chiffre d'affaires total** ;
- À l'inverse, le **profil importateur** crée **35 % de retombées en France**, avec un impact fiscal et économique plus limité.

Ainsi, une production localisée et intégrée multiplie par plus de quatre (4,1) les retombées économiques par rapport à un modèle de fournisseur basé à l'étranger.

Tableau récapitulatif des retombées économiques et fiscales par profil

Profil	Description	Retombées économiques / CA	Retombées fiscales / CA	Consommation indirecte et TVA / CA	Retombées totales / chiffre d'affaires	Retombées totales / CA base 100	Retombées totales (valeur)
Production ancrée et intégrée	• Taux de VA/CA : intermédiaire (~30-40%) • Part d'achats France : élevée (~60-70%)	62%	15%	7%	84%	184	4,1m€
Modèle semi-intégré	• Taux de VA/CA : intermédiaire (~30-40%) • Part d'achats France : moyenne (~40-50%)	49%	12%	5%	65%	165	3,2m€
Profil importateur	• Taux de VA/CA : intermédiaire (~25%) • Part d'achats France : faible (~10%)	27%	6%	2%	35%	135	1,7m€
Fournisseur basé à l'étranger	• Part d'achats, d'emplois et de retombées en France : 0%	-%	-%	-%	-%	100	- €

Profil analysé et comparés par rapport à la base de comparaison

Note : Le chiffre d'affaires médian considéré dans les calculs est de 5M€ et les effectifs employés médians sont de 30 à 40.

Résultats (2/3)

Le calcul d'une décote faciale convertissant ces retombées économiques

L'analyse repose sur des données comptables réelles extraites de la base DIANE (moyenne sur 5 ans) et issues des entreprises interrogées pour un échantillon représentatif d'entreprises adhérentes à l'UITH, réparties sur l'ensemble des maillons de la chaîne textile : filature, ennoblement, tissage, confection, textile technique, distribution. Ces données comprennent : chiffre d'affaires, valeur ajoutée, masse salariale, cotisations sociales, fiscalité, etc.

Sur la suggestion de l'UITH, une décote a été calculée. La décote faciale est un coefficient à appliquer sur un prix pour intégrer les retombées économiques et fiscales de l'activité du profil étudié. Ces ratios sont comparés au scénario de base du profil d'un fournisseur basé exclusivement à l'étranger, qui constitue la base de comparaison.

Ainsi, à l'aide des données exploitées dans le cadre de la présente étude, une décote a été calculée pour chaque profil d'entreprise.

- Décote du scénario production intégrée= $1 - 1 \div (184/100) = 46\%$
- Décote du scénario production semi-intégrée = $1 - 1 \div (165/100) = 39\%$
- Décote du scénario profil importateur = $1 - 1 \div (135/100) = 26\%$
- Profil du fournisseur basé à l'étranger : scénario de référence

Point important : cette décote ici calculée intègre l'ensemble des retombées économiques et fiscales. Si nous retenons uniquement les retombées fiscales et sociales, la **décote varie entre 8 et 22% selon les profils évoqués.**

Tableau de référence pour calculer les décotes	
Profil	Retombées totales / CA base 100
Production ancrée et intégrée	184
Modèle semi-intégré	165
Profil importateur	135
Fournisseur basé à l'étranger	100

Zoom complémentaire : Cette modalité de calcul fait écho, notamment, aux travaux issus du rapport « Les marchés publics : un outil de politique industrielle » dans lequel notamment un zoom sur une décote de 20% peut faire écho à cette approche ; et plus largement à la philosophie du Buy American Act. Il est à noter que les auteurs de la présente étude en faveur de l'UITH ne préconisent pas la promotion d'un résultat de décote en particulier mais se limitent à présenter les estimations des différentes décotes possibles à l'aune des données traitées.



Les marchés publics : un outil de politique industrielle

Killian Dengreville, Thibault Hastings et Thibault Paolantoni

23 mars 2025

Proposition 8. Inclure dans le droit européen la possibilité d'une pénalisation du prix de l'offre d'une entreprise hors UE de 20 % si une entreprise européenne répond au marché.

Table des matières

- 1 Introduction
 - 1.1 Méthodologie de travail
- 2 Réformer le pilotage et la coordination alignée à ses objectifs
 - 2.1 Redéfinir le rôle de chef de file c
 - 2.2 Animer et former un réseau loca
 - 2.3 Améliorer le suivi de la comman
- 3 Donner des outils de développer
 - 3.1 Inciter à la sélection d'un titulaire pour donner des contrats à nos
 - 3.2 Ajouter une disposition dans le au sein de l'UE
 - 3.3 Autoriser des restrictions sur la :
 - 3.4 Utiliser les centrales d'achat p européennes

Pourquoi 20% ?

Afin d'estimer les gains pour les finances publiques de la sélection d'un fournisseur français, nous avons conduit une étude sur les comptes de résultat d'une quinzaine d'entreprises répondant à des marchés publics soumis à concurrence internationale et de secteurs d'activités variés (services numériques, secteur manufacturier, transport aérien de passagers, agroalimentaire, ...). Le gain varie de 9% à 40% en fonction de la structure des coûts de l'entreprise et nous retenons 20% comme critère uniforme par soucis de simplicité et par comparaison au cas américain.

Notre approche fait l'hypothèse que le contrat n'impacte pas la structure de coût de l'entreprise et que l'activité supplémentaire se traduit par une augmentation de la main d'œuvre proportionnelle qui évite du chômage. Le gain est ainsi déterminé par

salaires et traitements

chiffre d'affaire

$\left(\text{taux de cotisations sociales et patronales} + \frac{\text{coût social annuel d'un chômeur}}{\text{salaire brut annuel}} \right)$

La méthode demeure biaisée et imparfaite : l'impôt sur les sociétés est négligé mais l'analyse suggère qu'il n'est pas significatif. Les erreurs peuvent provenir d'une non-proportionnalité entre l'activité créée et l'emploi, de la différence entre le salaire brut annuel français et celui des personnes embauchées et de la probabilité qu'un non-embauché soit réduit au chômage. En outre, ces 20% ne prennent pas en compte d'autres externalités comme l'effet multiplicateur, la part du contrat donnée aux sous-traitants ou les externalités environnementales. Ces trois raisons augmenteraient en théorie le pourcentage de cette externalité positive.

Résultats (3/3)

La ventilation des retombées économiques selon le chiffre d'affaires

Après avoir analysé la décomposition des retombées par profil et selon la typologie de la retombée, **un ratio de redistribution (ou coefficient) peut être calculé et présenté par l'histogramme ci-dessous.**

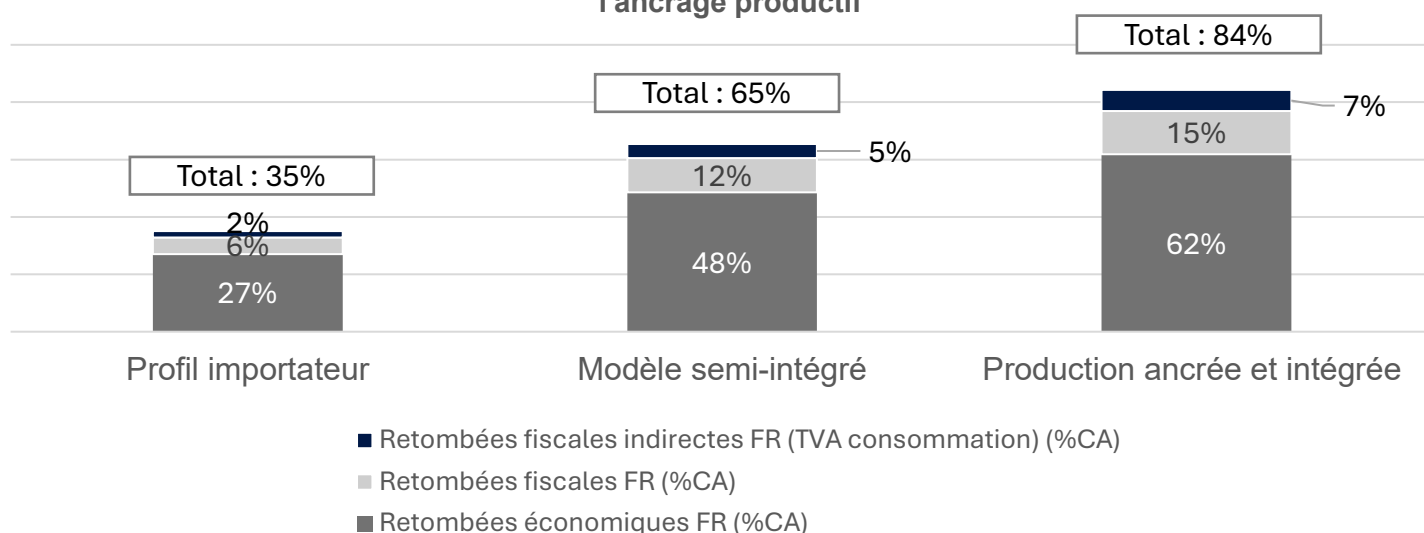
Celui-ci présente la part de retombées économiques, fiscales directes et indirectes en France pour 100 euros de chiffre d'affaires réalisés par une entreprise de la filière du textile et de l'habillement, selon son profil. Le résultat est aussi présenté en % et s'interprète de manière équivalente. Une aide à la lecture est insérée.

Les constats suivants peuvent être établis :

- Les retombées économiques (achats, sous-traitance, salaires) passent **de 27 % à 62 % du CA entre un profil importateur et une production ancrée**
- Les **retombées fiscales directes doublent également** (6 % → 15 % du CA), soutenant les recettes publiques
- Les **retombées fiscales indirectes (TVA sur la consommation) progresse de 2 % à 7 %.**
- La **sous-traitance nationale** se renforce fortement dans les modèles intégrés

Le tableau ci-dessous détaille plus précisément l'évolution des composantes des retombées.

Analyse du ruissellement du chiffre d'affaires dans l'économie locale selon l'ancrage productif



Lecture : Pour 100 € de chiffre d'affaires réalisés par une entreprise de la filière du textile et habillement, 35 € ruissellent dans l'économie française pour un profil importateur, 65 € pour un modèle semi-intégré et 84 € pour une production ancrée et intégrée

Périmètre : Echantillon de 58 entreprises adhérentes à l'UITH

Source : Données DIANE et balances comptables des entreprises.

Répartition des retombées FR en % du chiffre d'affaires		Profil importateur	Modèle semi-intégré	Production ancrée et intégrée
Retombées économiques	Achats et approvisionnements	5%	8%	14%
	Charges et services externes	2%	11%	20%
	Sous-traitance de production	1%	5%	9%
	EBE (marge) [résiduel]	14%	13%	2%
	Salaires nets	5%	11%	17%
Retombées fiscales (directes et indirectes)	Cotisations sociales	1%	3%	4%
	Impôt sur le revenu	1%	1%	1%
	Cotisations patronales	2%	6%	7%
	Impôts et taxes	2%	2%	3%
	Consommation indirecte et TVA	2%	5%	7%

Perspectives et conclusion

Enjeux stratégiques identifiés lors des entretiens

Enfin, au cours des entretiens, indépendamment des enjeux associés à l'estimation des retombées économiques et de son utilité pour les comparer à un coût de fabrication, les entreprises ont souligné l'existence de plusieurs enjeux qui peuvent être pris en compte, à savoir :

- **Soutenir l'accès aux marchés publics** : complexité des appels d'offres, seuils restrictifs et ROI social peu valorisé limitent l'accès des PME locales
- **Préserver les savoir-faire locaux** : les métiers techniques (ennoblissement-teinture, confection) souffrent de pénuries de compétences et d'un manque d'attractivité

- **Renforcer les effets d'entraînement territoriaux** : une production locale bien structurée (réseaux d'ateliers, entreprises d'insertion, sous-traitance de proximité) génère un impact socio-économique fort
- **Faire face aux coûts de production élevés** : coûts salariaux, prix de l'énergie, et écart de prix des matières premières importées freinent la compétitivité des entreprises 100 % MIF
- **Accompagner la montée en charge industrielle** : plusieurs sites sont sous-utilisés ; une commande publique mieux orientée permettrait un redémarrage rapide et local de l'activité

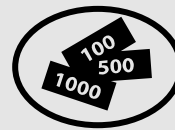
Ces enjeux peuvent être croisés aux messages clés à retenir en matière de retombées économiques locales.

Résumé des quatre messages clés en matière de retombées économiques locales



84%

du chiffre d'affaires d'une entreprise ancrée et intégrée en France ruissellent dans l'économie nationale, sous forme de retombées économiques et fiscales



Entre 8 et 22%

des retombées locales proviennent des recettes fiscales et sociales (cotisations sociales et patronales, impôt sur le revenu, taxes diverses) **entre les scénarios importateur, semi-intégré et intégré renforçant la contribution à l'économie publique.**



Si la production est ancrée et intégrée localement

-46%

de décote à appliquer à leur prix facial, compte tenu des retombées totales locales qu'elle génère, **contre 39% pour un profil de production semi-intégré et 26% pour un modèle d'importateur**

Si la production est ancrée et intégrée localement



-18%

de décote à appliquer à leur prix facial, compte tenu des retombées **fiscales uniquement**, **contre 14% pour un profil de production semi-intégré et 7% pour un modèle d'importateur**